

Le Canada se joint [à la collectivité internationale pour condamner] ces actes d'intimidation... L'Afrique du Sud ne peut espérer soutenir l'apartheid par des interventions hors de ses frontières."<sup>21</sup>

Par suite des réformes annoncées par le président Botha dans la première semaine de février 1986, M. Clark a déclaré à la Chambre le 4 février que "dans son dernier discours, le président de l'Afrique du Sud a abordé certains points négociés dans l'Accord de Nassau... mais nous sommes encore très loin des exigences fondamentales prévues dans cet accord"<sup>22</sup>.

M. Clark a "condamné énergiquement" les attaques lancées le 19 mai 1986 par l'Afrique du Sud contre des bureaux présumés de l'ANC au Botswana, en Zambie et au Zimbabwe. Il a "demandé au gouvernement sud-africain de s'abstenir de commettre de nouveaux actes d'agression contre ses voisins" et il a dit "regretter profondément que le gouvernement sud-africain ait choisi de recourir à la violence au moment même où le Groupe des sages du Commonwealth se trouvait dans la région afin d'encourager un changement pacifique par [l'entremise d'un] dialogue politique. Ces circonstances devront être prises en considération par... le Canada et les autres pays du Commonwealth quand ils se réuniront plus tard cette année pour évaluer les progrès réalisés dans le démantèlement de l'apartheid et pour étudier le rapport du Groupe des sages"<sup>23</sup>.

Lorsque les partis d'opposition ont réclamé des mesures strictes et immédiates contre l'Afrique du Sud par suite des raids du 19 mai, M. Clark a déclaré à la Chambre qu'il s'efforçait de définir "des étapes intermédiaires à envisager tout d'abord, en consultation avec notre ambassadeur et nos amis du Commonwealth et d'ailleurs"<sup>24</sup>, et il a laissé entendre que tous les pays opposés à l'apartheid auraient intérêt à travailler ensemble. Le 21 mai, M. Mulroney a néanmoins déclaré que "nous n'avons pas modifié notre position... au sujet des mesures que

<sup>21</sup> MAE, Communiqué, 86/19, 30 janvier 1986.

<sup>22</sup> Débats de la Chambre des communes, 4 février 1986, p. 10433.

<sup>23</sup> MAE, Communiqué, 86/95, 19 mai 1986.

<sup>24</sup> Débats de la Chambre des communes, 20 mai 1986, pp. 13408-13409.